



Mise à jour nov. 2023

Habilitation électrique - non électricien : BS, BE - Manœuvres

Durée 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

21 mai-22 mai
29 oct.-30 oct.
03 déc.-04 déc.

Nantes / Rennes : 350 € HT
Brest / Le Mans : 350 € HT
Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître les prescriptions de sécurité de la norme NF C18-510
- Mettre en application les prescriptions de sécurité d'interventions de remplacement et de raccordement simples
- Permettre à l'employeur de délivrer à son personnel non électricien un titre d'habilitation BS et BE Manœuvres

PARTICIPANTS

- Personnel non électricien appelé à effectuer des opérations simples ou des interventions élémentaires types : remplacement de raccordement, remplacement de fusible BT, réarmement de protections, remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur. Ex : Plombiers

PRE-REQUIS

- Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité et connaître les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels sur lesquels le participant devra intervenir

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention

- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Accueil, tour de table et objectifs (00h45)

Cadre réglementaire (00h45)

- Norme NF C 18-510 applicable depuis le 21 janvier 2012

Enseignement théorique (09h15)

- L'évaluation des risques
- Les grandeurs électriques
- Les dangers de l'électricité
- Les mesures de protection
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Les outillages et matériels électriques
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique
- Le chargé d'opérations spécifiques BE Manœuvres (module manœuvres en basse tension BE manœuvre et HTA HE manœuvre) : rôle et opérations, les moyens de protection individuelle, limites de l'habilitation
- Le chargé d'interventions élémentaires BS (module intervention de remplacement et de raccordement) : rôle et opérations, les moyens de protection, limites de l'habilitation

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques

(04h00)

- Identification des installations
- Mise hors tension
- Identification des parties dangereuses
- Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Remplacer le matériel défectueux

Evaluation des acquis : Test (00h45)

Au regard du contrôle des connaissances et des

évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation (00h45)

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (00h45)

Pour information : recyclage préconisé tous les 3 ans par la CNAM - Durée : 10,5 heures (00h45)

Contexte réglementaire : Art. R4544-9 du Code du travail (00h45)

Profil formateur : formateur habilité pour former aux habilitations électriques (00h00)